VÉGÉTALISATION DU COEUR DE VILLE

Verdir la ville, c'est un enjeu essentiel sur le plan climatique, environnemental, de santé et de bien-être des habitants. Le verdissement, s'appuie sur la participation des habitants, sur la désimperméabilisation des sols, la végétalisation des cours d'écoles, le verdissement des pieds d'arbres et la création de rues-jardins sur de grands axes clés.

Contenu mis à jour le 25.11.25



VÉGÉTALISER C'EST :

- Des îlots de fraîcheur en ville et une adaptation nécessaire aux changements climatiques
- Une meilleure qualité de l'air grâce à la filtration, par les plantes, des particules polluantes
- Un adoucissement de l'ambiance urbaine, en faveur du bien-être
- Une absorption des eaux de pluie grâce à la végétalisation des pieds d'arbres
- Une approche paysagère du centre-ville avec la réduction par 10 en 10 ans des plantes annuelles au profit des vivaces
- La préservation des ressources en eau grâce au paillage en circuit-court avec du broyat issu de l'élagage ou de la laine de brebis locale

La végétalisation du centre-ancien avec les habitants

Depuis 2023, les habitants du centre-ville sont encouragés à verdir leurs pieds d'immeubles et de façades. Ils s'engagent en signant une charte de végétalisation qui définit les tâches qui relèvent de la mairie (étude, création de la fosse, apport de terre et plantation) et celles qui incombent aux locataires ou propriétaires (entretien, arrosage, propreté…).

Du gagnant-gagnant : en participant à ce projet de végétalisation, locataires, propriétaires et commerçants contribuent de façon immédiate et sur le long terme à améliorer leur cadre de vie, à renforcer l'attractivité d'un centre-ville où il fait bon vivre et travailler. Enfin, cette action collective renforce les liens entre les habitants autour de la culture biologique et collective des plantes.

40 pieds d'immeuble ont été végétalisés dans le centre-ville en 2025 (rue du Mandarous, rue du Barry, rue Peyrollerie, rue Saint-Antoine…). Cette action a été renforcée auprès des habitants du quartier prioritaire Centre-ancien Beauregard par **7 permanences et 2 balades menées par le CPIE du Rouergue** (rues, places, marchés, et auprès des locataires d'Aveyron Habitat) grâce à des volontaires en service civique qui sont allés à la rencontre des habitants pour expliquer cette initiative.



https://www.millau.fr/vie-quotidienne/proprete-et-dechets/vegetalisation-du-coeur-de-ville?





Les variétés grimpantes : caractéristiques et conseils d'entretien

Fleurs de la passion
- Passiflore

Glycine du Japon

Hortensia grimpant

Lierre des Canaris

Rosier grimpant Rose de bohème

Rosier Parfum royal

Rosier grimpant Pink cloud rosa

Rosier iceberg

Vigne vierge

LA VÉGÉTALISATION DES COURS D'ÉCOLE

La Ville végétalise chaque année les cours d'un groupe scolaire. Après l"école Jules Ferry 2025, c'est l'école Beauregard qui a fait peau neuve en 2025(https://www.millau.fr/pages-dinformation/actualites/adieu-le-tout-beton-les-cours-decole-beauregard-font-peau-neuve-4332)
. En 2026, c'est l'élémentaire Paul Bert et la maternelle Jean Macé qui bénéficient de ces travaux .Le projet consiste à amener la végétation dans les cours avec des espaces arborés, du béton drainant de couleur claire, mais aussi à réaménager les espaces de jeux de la cours avec de nouveaux espaces et jeux. Ces aménagements sont imaginés en concertation avec les éléves, les enseignants, les personnels des écoles et les parents.

RAMENER LA NATURE EN VILLE

Les axes clés en rues-jardins

La végétalisation du cœur de ville, plébiscitée par les habitants, se concentre sur des axes stratégiques transformés en rues-jardins : désimperméabilisation et désincarcération des pieds d'arbres, plantations, réaménagement pour la création de zones de rencontres apaisées. Après les boulevards de Bonald et Sadi Carnot, puis la réfection de la rue Clausel de Coussergues, l'avenue de la République a ainsi été réaménagée sur ce principe.



Un tapis de verdure au pied des arbres

Les tapis de verdure au pied des arbres se généralisent pour favoriser l'infiltration des eaux de pluie, limiter les effets de la chaleur du bitume et laisser la nature reprendre ses droits. Ces réalisations sont particulièrement faites dans le centre ancien. Un plan pluri-annuel de désincarcération de l'ensemble des pieds d'arbres guide cette action

VILLE DE MILLAU

17 avenue de la République
12100 Millau
05 65 59 50 00
Ouvert du lundi au vendredi de
8h à 12h et de 13h30 à 17h30